

LES **JEUNES**
franciliens
2018



La direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de l'Île-de-France conduit et pilote des travaux d'études, d'observation et de diagnostic.

Ces travaux visent à éclairer et mesurer l'impact des politiques publiques sur les champs de compétences ministérielles dont elle a en charge l'animation de la mise en œuvre sur le territoire francilien.

À cet effet, cette publication réalisée avec l'appui de l'INSEE constitue une première, puisqu'elle vise à dresser, à travers l'analyse de plusieurs données statistiques, un portrait socioéconomique de la jeunesse en Île-de-France dans sa diversité sociologique*.

Les politiques en direction de la jeunesse dont la DRJSCS est l'acteur public principal pour l'État, sont par essence interministérielles. Elles se combinent avec d'autres programmes gouvernementaux, comme la prévention et la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes et les actions portées sur les territoires par les services de l'État et leurs partenaires (collectivités territoriales et locales, CAF, associations...) en matière de lutte pour l'inclusion sociale et la protection des personnes, les politiques en faveur des familles, la politique de la ville, l'égalité femmes-hommes....

La feuille de route de l'État en région Île-de-France 2018/2020 s'est donné comme ambition d'accompagner les jeunes franciliens (de moins de 25 ans) pour qu'en étant acteurs de leur parcours, ils deviennent des citoyens engagés et intégrés socialement et professionnellement. Pour ce faire, un plan régional d'insertion des jeunes des quartiers en politique de la ville a été lancé en 2018.

Cette étude est destinée à éclairer le contexte dans lequel cette orientation est destinée à se réaliser.



Eric QUENAULT

Directeur régional
de la Jeunesse, des Sports
et de la Cohésion sociale
d'Île-de-France

**La DRJSCS d'Île-de-France publie chaque année « Les chiffres clés » qui rassemblent l'ensemble des données concernant les champs ministériels d'intervention. Vous pouvez utilement vous reporter à ce recueil statistique en lien actuellement sur le site internet : <http://ile-de-france.drjscs.gouv.fr/spip.php?rubrique205>*

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
DÉMOGRAPHIE	5
Part des jeunes âgés de 15 à 29 ans en Île-de-France	5
CONDITIONS DE VIE	5
Environnement économique	5
Accès à l'autonomie résidentielle	6
ÉDUCATION, FORMATION	7
Scolarité	7
Apprentissage	10
INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES FRANCILIENS	12
Situation des jeunes face à l'emploi	12
ENGAGEMENT DES JEUNES	13
Dans le monde associatif	13
Le service civique en 2017	13

AVERTISSEMENT

Les données contenues dans ce document dépendent soit du dernier recensement de la population de l'Insee de 2015 (données par âge, notamment) soit d'indicateurs plus récents dans le cadre d'enquêtes, fournis par l'Insee, la DEEP et l'Injep (données 2016 – 2017). Autant que possible l'approche genrée a été privilégiée quand les données étaient disponibles.

INTRODUCTION : CHIFFRES CLÉS DE LA SITUATION FRANCILIENNE

L'Île-de-France est la première région économique française et l'une des premières au niveau européen. Composée de 8 départements, 1 297 communes et arrondissements, elle accueille une population de 12 082 144 habitants en 2015 (18,3 % de la population française métropolitaine), plus jeune que la moyenne nationale.

Une démographie dynamique sur un territoire petit et dense

L'Île-de-France est une région attractive qui regroupe à elle seule près de **18,3 % de la population métropolitaine** et présente la densité démographique la plus élevée avec 1 006 habitants/km² sur une surface de 12 011 km².

La région francilienne est le premier bassin d'emploi européen et dispose également d'une main d'œuvre très qualifiée car elle concentre **35 % des cadres français**. L'Île-de-France rassemble **23 % des universités françaises**, **25 % des écoles d'ingénieurs** (hors universités) et **22 % des écoles de commerce**.

Entre 2010 et 2015, le rythme de croissance démographique des jeunes âgés de 15 à 29 ans de la région a baissé comme en France métropolitaine (en moyenne **-0,2 % par an** en Île-de-France et **-0,3 %** en France). En 2015, **20,1 % des franciliens ont entre 15 et 29 ans** (**17,3 %** en France métropolitaine).

Une situation de l'emploi et du travail légèrement moins dégradée qu'au plan national

Le taux de chômage au 1^{er} trimestre 2018 s'élève en Île-de-France à **8 %** contre **8,9 %** pour l'ensemble du pays. La situation de l'emploi des jeunes reste plus tendue que sur l'ensemble des classes d'âge.

Le **taux d'activité** des franciliens est de **76,3 %**, soit 2,5 points de plus que la moyenne nationale en 2015. Le **taux d'emploi** des franciliens est de **66,5 %**, soit 2,8 points de plus que la moyenne nationale en 2015.

Le **taux d'activité** des jeunes franciliens de moins de 25 ans s'élève à **38,6 %**, soit 3 points de moins que la moyenne nationale en 2015. Le **taux d'emploi** des jeunes franciliens âgés de 15 à 24 ans s'élève à **28,5 %**, soit 1 point de moins que la moyenne nationale en 2015 (définitions p.10 et p.11).

En 2017, le **taux de chômage** moyen des jeunes de 15 à 24 ans est de **15,9 %**, avec de fortes disparités selon les départements (21 % en Seine-Saint-Denis et 10,2 % à Paris). Au niveau national, il est de 21,6 %.

Un bon niveau de formation

En termes d'éducation et de formation, les Franciliens sont mieux formés que la moyenne puisque la **part des diplômés après bac** en 2015, en Île-de-France est de **58,7 %** (France : 52,8 %). Toutefois, cette indication régionale masque de fortes disparités infrarégionales. À Paris, elle est de 73,6 %, tandis qu'en Seine-Saint-Denis, elle est de 49,8 %.

Le taux de réussite aux baccalauréats (tous bacs confondus) est de **90,3 %** en Île-de-France (91,3 % en France) pour la session 2017.

La part des jeunes non insérés est le rapport des jeunes de 15 à 29 ans qui n'ont pas d'emploi et ne sont ni étudiants, élèves ou stagiaires, à l'ensemble de la population des 15 à 29 ans, au lieu de résidence des individus. Elle est de **15 %** en Île-de-France contre 17,3 % en France métropolitaine en 2015.

DÉMOGRAPHIE

La région francilienne est plus jeune que la moyenne et le restera à long terme. Avec des disparités départementales marquées, la population jeune est plus concentrée au nord de la région en petite et grande couronnes. Une part importante vit en Quartier Politique de la Ville (15,4 % de la population âgés de 15 à 24 ans).

PART DES JEUNES ÂGÉS DE 15 À 29 ANS EN ÎLE-DE-FRANCE

DPT	Population générale	De 15 à 19 ans	Part des jeunes de 15 à 19 ans	De 20 à 24 ans	Part des jeunes de 20 à 24 ans	De 15 à 24 ans	Part des jeunes de 15 à 24 ans	De 25 à 29 ans	Part des jeunes de 25 à 29 ans	De 15 à 29 ans	Part des jeunes de 15 à 29 ans
75	2 206 488	112 955	5,1%	179 941	8,2%	292 897	13,3%	221 747	10,0%	514 644	23,3%
77	1 390 121	92 092	6,6%	82 703	5,9%	174 795	12,6%	88 117	6,3%	262 912	18,9%
78	1 427 291	92 180	6,5%	81 024	5,7%	173 204	12,1%	82 739	5,8%	255 943	17,9%
91	1 276 233	82 958	6,5%	80 791	6,3%	163 749	12,8%	82 295	6,4%	246 044	19,3%
92	1 601 569	91 792	5,7%	99 713	6,2%	191 505	12,0%	118 824	7,4%	310 329	19,4%
93	1 592 663	100 011	6,3%	105 870	6,6%	205 881	12,9%	117 127	7,4%	323 008	20,3%
94	1 372 389	82 695	6,0%	91 843	6,7%	174 538	12,7%	97 865	7,1%	272 404	19,8%
95	1 215 390	80 226	6,6%	78 690	6,5%	158 916	13,1%	80 100	6,6%	239 016	19,7%
IDF	12 082 144	734 909	6,1%	800 576	6,6%	1 535 486	12,7%	888 815	7,4%	2 424 301	20,1%
France	66 190 280	3 889 075	5,9%	3 716 644	5,6%	7 605 719	11,5%	3 816 224	5,8%	11 421 943	17,3%
Écart IDF/France			0,2		1		1,2		1,6		2,8

Source : Insee, RP 2015 exploitation principale, géographie au 01/01/2017

Les Yvelines est le département où la part des jeunes de 15 à 29 ans est la plus faible (17,9 %).

La moyenne francilienne est de 20,1 %.

La Seine-Saint-Denis et Paris ont une part de jeunes de 15 à 29 ans élevée (respectivement 20,3 % et 23,3 %).

DPT	Femmes	Hommes	Part des femmes
75	274 315	240 329	53,3%
77	132 612	130 301	50,4%
78	126 577	129 366	49,5%
91	121 616	124 428	49,4%
92	157 167	153 162	50,6%
93	163 638	159 370	50,7%
94	138 286	134 118	50,8%
95	120 698	118 319	50,5%
IDF	1 234 908	1 189 393	50,9%
France	5 665 438	5 756 505	49,6%

En Île-de-France, la part des femmes âgées de 15 à 29 ans s'élevé à 50,9 % soit plus de 1,3 point par rapport au national.

Source : Insee, RP 2015 exploitation principale, géographie au 01/01/2017

CONDITIONS DE VIE

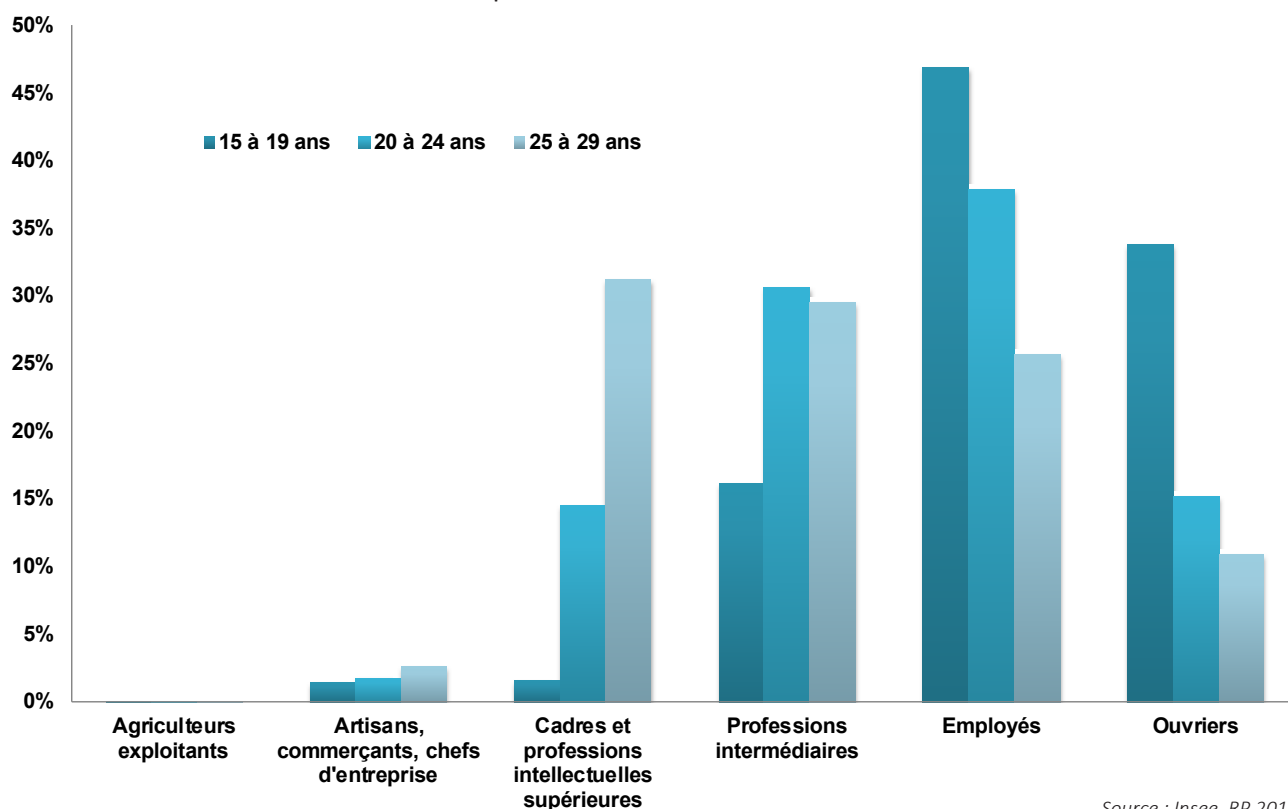
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

Répartition des jeunes par type d'activité

	Île-de-France			France métropolitaine		
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans
Au chômage	4,9%	14,8%	14,5%	6,3%	18,3%	16,3%
En emploi exclusivement	2,4%	29,6%	68,4%	3,0%	35,7%	69,0%
En contrat d'apprentissage	4,0%	7,7%	1,5%	6,1%	6,3%	1,2%
En cumul emploi études	2,4%	9,3%	4,4%	2,0%	6,7%	3,0%
En études	82,9%	32,7%	4,2%	78,9%	27,0%	3,0%
Autres inactifs	3,5%	5,9%	7,0%	3,7%	6,0%	7,5%
Ensemble	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Insee, RP 2015

Répartition des jeunes actifs selon la catégorie socioprofessionnelle en Île-de-France



Source : Insee, RP 2015

ACCÈS À L'AUTONOMIE RÉSIDENTIELLE

Diplôme, emploi, logement, ressources financières : l'accès des jeunes à l'indépendance vis-à-vis de la famille dépend de nombreux facteurs et autorise de multiples définitions de "l'autonomie". L'une des approches revient à considérer qu'un jeune est autonome dès lors qu'il possède un emploi et vit dans son propre logement.

DPT	Résidence principale des jeunes de moins de 25 ans en 2015
75	8,1%
77	3,6%
78	3,2%
91	3,5%
92	4,5%
93	3,9%
94	4,3%
95	3,4%
IDF	4,8%
France	5,3%

Source : Insee, RP 2015

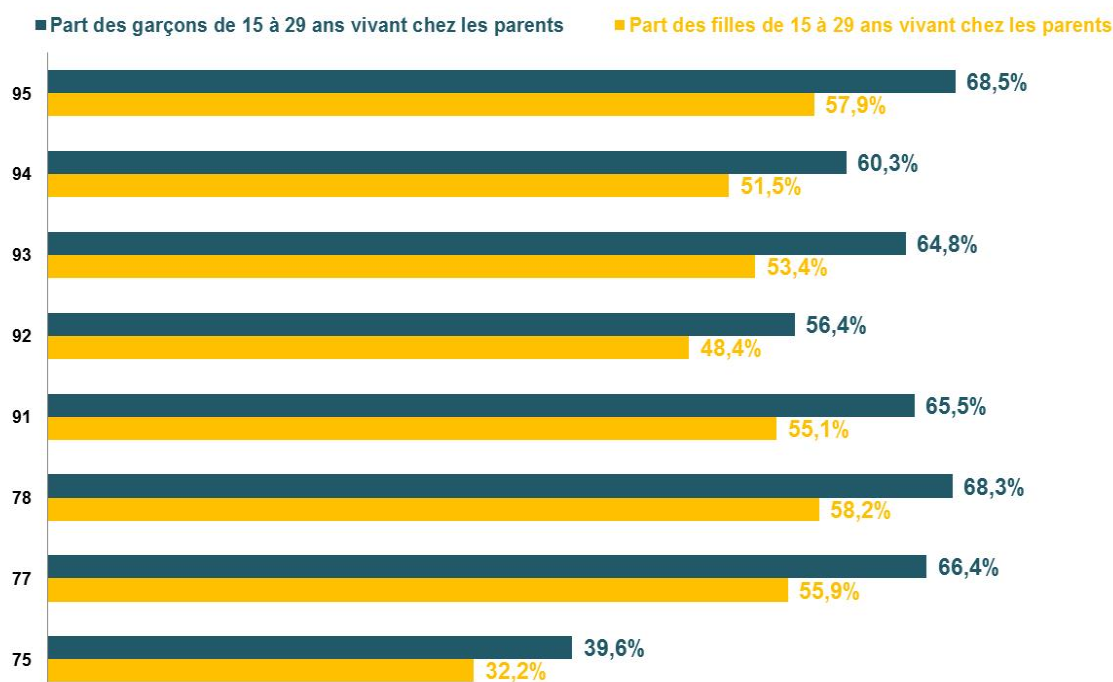
Cohabitation familiale des jeunes de 15 à 29 ans en 2015

DPT	Part des jeunes de 15 à 29 ans vivant chez les parents
75	35,6%
77	61,1%
78	63,3%
91	60,2%
92	52,3%
93	59,0%
94	55,8%
95	63,1%
IDF	54,1%
France	50,6%

Source : Insee, RP 2015

La part des jeunes de 15 à 29 ans qui cohabitent avec leurs parents varie fortement d'un département à un autre : ainsi, à Paris, ils sont 35,6 % alors que dans les Yvelines et dans le Val-d'Oise, ils sont plus de 63 % (respectivement 63,3 % et 63,1 %). Ils représentent 54,1 % en région Île-de-France soit 3,5 points de plus que la moyenne nationale. La cohabitation familiale des garçons est supérieure à celle des filles (de 11,4 points pour la Seine-Saint-Denis à 7,4 points pour Paris).

Cohabitation familiale des jeunes de 15 à 29 ans en 2015



Source : Insee, RP 2015

Répartition des jeunes selon leur mode de cohabitation

	Île-de-France			France métropolitaine		
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans
Vivant chez les parents	89,4%	54,7%	20,5%	84,6%	44,6%	16,4%
Vivant seuls	2,7%	15,4%	20,5%	5,5%	19,2%	18,3%
Vivant en couple	0,7%	13,5%	44,4%	1,4%	20,9%	53,1%
Autres	7,2%	16,4%	14,6%	8,5%	15,3%	12,2%
Ensemble	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Insee, RP 2015 exploitation complémentaire

Profil des jeunes ne vivant plus chez leurs parents

	Île-de-France			France métropolitaine		
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans
Scolarisés inactifs	70,1%	29,1%	3,6%	68,3%	27,1%	2,8%
Non scolarisés inactifs	6,1%	6,8%	7,3%	5,3%	6,3%	7,6%
Au chômage	8,3%	11,7%	11,9%	9,3%	14,4%	14,0%
En emploi stable	6,7%	29,0%	59,1%	5,0%	27,7%	55,1%
Autres en emploi	8,9%	23,4%	18,2%	12,1%	24,5%	20,5%
Ensemble	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Insee, RP 2015 exploitation complémentaire

SCOLARITÉ

En termes d'éducation et de formation, les Franciliens sont mieux formés que la moyenne puisque la **part des diplômés après bac** en 2015, en Île-de-France est de **58,7 %** (France : 52,8 %). Toutefois, cette indication régionale masque de fortes disparités infrarégionales. À Paris, elle est de 73,6 %, en Seine-Saint-Denis, de 49,8 %. La part de la population scolarisée dans le département de Paris (29,8 %) est de 4,8 points supérieure à la moyenne francilienne (25 %) et de 7,2 points à celle de la France (22,6 %). La part des autres départements franciliens se situe entre 24,6 % (Seine-Saint-Denis) et 22,8 % (Val-de-Marne).

DPT	Part de population scolarisée en 2015-2016
75	29,8%
77	23,5%
78	24,3%
91	24,1%
92	23,4%
93	24,6%
94	22,8%
95	24,8%
IDF	25,0%
France	22,6%

Source : RERS 2018, DEPP

Taux de scolarisation des jeunes âgés de 16 à 25 ans dans l'enseignement secondaire en 2014

Code région académique	Nom région académique	Taux de scolarisation des jeunes âgés de 16 à 25 ans en 2014 (en %)
01	Guadeloupe	32,7
02	Martinique	33,8
03	Guyane	28,4
04	La Réunion	28,7
11	Île-de-France	22,6
24	Centre-Val de Loire	27,1
27	Bourgogne-Franche-Comté	27,3
28	Normandie	27,3
32	Hauts-de-France	25,5
44	Grand-Est	24,9
52	Pays de la Loire	26,8
53	Bretagne	27,7
75	Nouvelle-Aquitaine	26,4
76	Occitanie	25,5
84	Auvergne-Rhône-Alpes	25,3
93	Provence-Alpes-Côte d'Azur	26,8
94	Corse	23,1
	France métropolitaine + DOM (hors Mayotte)	25,5

Taux de scolarisation des jeunes âgés de 16 à 25 ans dans l'enseignement supérieur en 2014

Code région académique	Nom région académique	Taux de scolarisation des jeunes âgés de 16 à 25 ans en 2014 (en %)
01	Guadeloupe	15,6
02	Martinique	17,2
03	Guyane	6,9
04	La Réunion	15,2
11	Île-de-France	32,8
24	Centre-Val de Loire	19,7
27	Bourgogne-Franche-Comté	21,7
28	Normandie	22,1
32	Hauts-de-France	24,1
44	Grand-Est	25,7
52	Pays de la Loire	25,3
53	Bretagne	27,7
75	Nouvelle-Aquitaine	25,8
76	Occitanie	28,9
84	Auvergne-Rhône-Alpes	28,0
93	Provence-Alpes-Côte d'Azur	24,6
94	Corse	14,0
	France métropolitaine + DOM (hors Mayotte)	26,6

Champ : France métropolitaine + DOM (hors Mayotte), y compris apprentissage

Sources : - Systèmes d'informations et enquêtes statistiques du MENESR-DEPP et MENESR-DGESIP-DGRI-SIES. Pour la source du H104 «Formation d'ingénieurs en partenariat (FIP ex NFI)», il s'agit des données de 2013 - 2014.

- Statistiques communiquées par le ministère en charge de l'agriculture (2014-2015) et par le ministère en charge de la santé (2013-2014).

- Insee-traitements DEPP pour les effectifs de population.

22,6 % des jeunes âgés de 16 à 25 ans sont scolarisés dans l'enseignement secondaire en Île-de-France (25,5 % en France). **32,6 %** sont scolarisés dans l'enseignement supérieur (26,6 % en France).

La population scolarisée comprend les élèves, étudiants et apprentis en formation initiale dans les établissements relevant des ministères en charge de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, mais aussi ceux dépendant des autres ministères (notamment ceux en charge de l'agriculture, de la santé, etc.). Les effectifs du supérieur sont estimés en éliminant les doubles inscriptions. Depuis 2011, les doubles inscriptions dans l'enseignement scolaire (scolarisation simultanée dans un établissement de la santé et dans un établissement scolaire) ont pu être repérées. Depuis 2012, est également retiré l'ensemble des effectifs en formation continue.

Population de 15 à 24 ans diplômée ou non

DPT	Ayant aucun diplôme ou au plus BEPC, Brevet des collèges, DNB	Ayant le certificat d'aptitudes professionnelles, Brevet d'études professionnelles	Ayant au moins le BAC	Ensemble	Part des non diplômés ou ayant au plus le BEPC, Brevet des collèges, DNB et le certificat d'aptitudes professionnelles, Brevet d'études professionnelles	Part des diplômés ayant au moins le BAC
75	10 414	6 707	47 694	64 815	26,4%	73,6%
77	14 472	13 139	33 156	60 767	45,4%	54,6%
78	10 004	9 521	28 690	48 215	40,5%	59,5%
91	12 340	10 056	29 385	51 781	43,3%	56,7%
92	10 341	6 940	30 325	47 606	36,3%	63,7%
93	23 223	12 769	35 767	71 759	50,2%	49,8%
94	12 204	8 661	29 613	50 478	41,3%	58,7%
95	13 567	10 155	27 216	50 938	46,6%	53,4%
IDF	106 565	77 947	261 845	446 357	41,3%	58,7%
France	604 429	612 986	1 362 721	2 580 136	47,2%	52,8%

Source : Insee, RP 2015

Part de jeunes âgés de 16 à 25 ans sans diplôme et ne poursuivant pas d'études, par département, en 2013

DPT	Part (en %)
75	4,5
77	10,9
78	7,4
91	9,9
92	6,7
93	14,5
94	8,9
95	10,6
IDF	8,8
France métropolitaine + DOM (hors Mayotte)	10,1

La part des jeunes âgés de 16 à 25 ans sans diplôme et ne poursuivant pas d'études (décrocheurs) est de 8,8 % en Île-de-France (10,1 % en France).

Source : Insee, recensement de population millésimé 2013

Situation des jeunes de 16-25 ans au regard de l'activité et des études selon le département de résidence

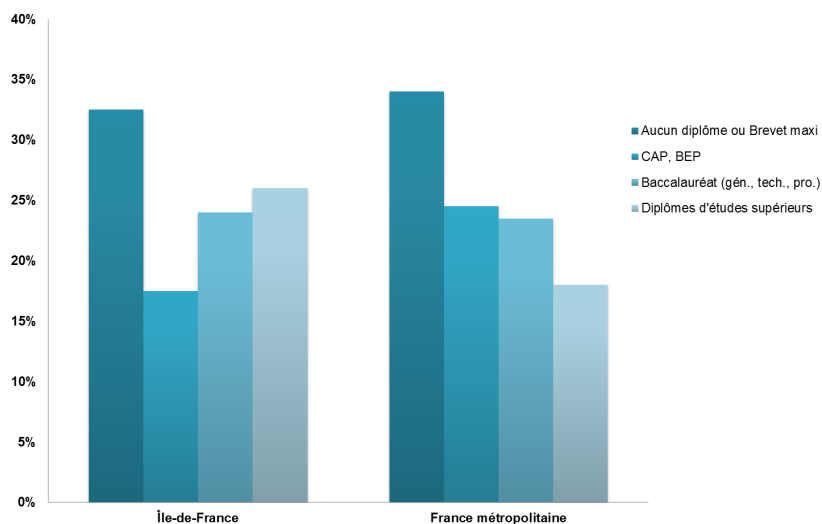
DPT	Elèves, étudiants et autres inactifs	Actifs en formation	Jeunes actifs en situation stable	Jeunes actifs en situation précaire*	Total jeunes de 16 à 25 ans
75	54%	19%	16%	12%	330 535
77	44%	15%	23%	18%	173 368
78	51%	16%	19%	15%	174 830
91	49%	15%	20%	16%	160 042
92	52%	16%	19%	13%	195 825
93	49%	14%	18%	19%	211 215
94	50%	15%	19%	15%	175 498
95	48%	15%	20%	17%	162 991
IDF	50%	16%	19%	15%	1 584 304
France	48%	13%	18%	21%	7 949 966

*Jeunes actifs en situation précaire: chômeurs n'étudiant plus et actifs en CDD et intérimaires

Source : Insee, RP 2011 Traitement DIRECCTE-SESE

Paris compte 54 % d'inactifs (+ 4 points par rapport à l'Île-de-France) et 19 % de jeunes combinant activité et formation (+ 3 points par rapport à l'Île-de-France). L'Île-de-France compte 15 % de jeunes actifs en situation précaire, 12 % à Paris, 19 % en Seine-Saint-Denis et 21 % dans la France entière.

Jeunes ni en emploi ni en études (*) selon leur diplôme



* Jeunes âgés de 15 à 29 ans ni en emploi, ni inscrits dans un établissement d'enseignement
Source : Insee RP 2015

Dans la région francilienne, **364 200 jeunes** ne sont ni en emploi, ni en formation, ni inscrits dans un établissement d'enseignement (les NEET) en 2015, soit **15 %** des 15-29 ans contre 17,3 % en moyenne en France métropolitaine.

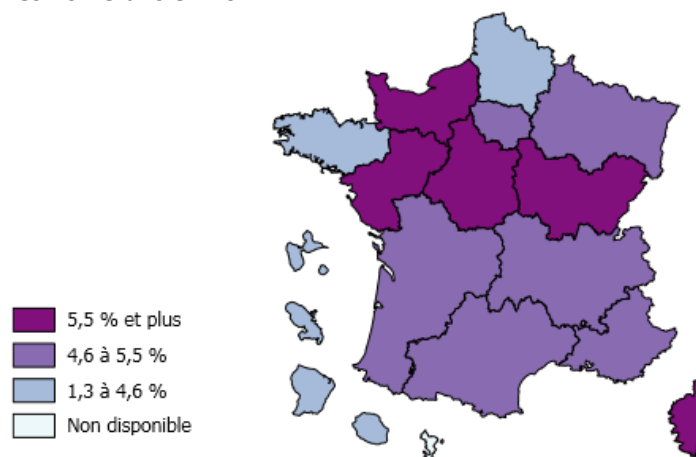
APPRENTISSAGE

Au 31 décembre 2017, six régions académiques (Auvergne-Rhône-Alpes, Grand Est, Hauts-de-France, Île-de-France, Nouvelle Aquitaine et Occitanie) forment chacune plus de 30 000 apprentis. Elles représentent près des deux tiers des apprentis. L'Île-de-France en accueille près de **84 700** soit **20 %** des apprentis en France.

La répartition géographique de l'apprentissage, qui est liée à l'environnement économique local (notamment à l'existence d'entreprises aptes à accueillir les jeunes), fait apparaître de grandes disparités régionales.

La concentration des effectifs dans certaines régions ne reflète pas pour autant l'importance que revêt l'apprentissage dans le système de formation professionnelle des régions. Les régions académiques qui accueillent un grand nombre d'apprentis ne sont pas nécessairement celles qui ont les proportions d'apprentis les plus élevées. Ainsi, en Île-de-France, région académique accueillant le plus d'apprentis, la proportion d'apprentis parmi les 16-25 ans est de 5 % en 2017.

Poids de l'apprentissage parmi les 16-25 ans en 2017

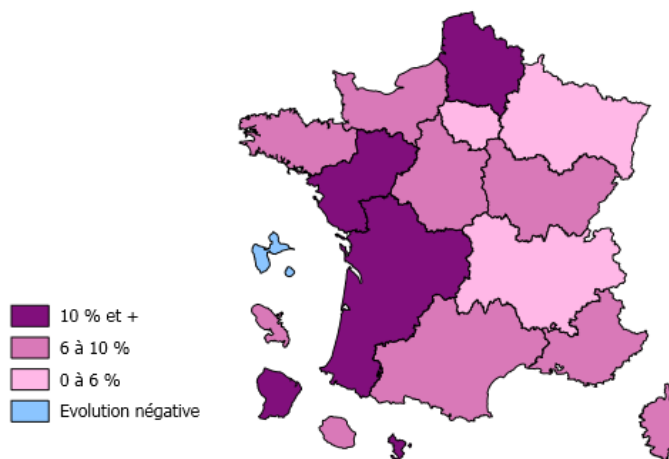


Note : données de population de Mayotte non disponible
Sources : MEN-DEPP, Enquête SIFA ; Insee - traitement DEPP pour les effectifs de population

Évolution régionale académique des effectifs d'entrées en apprentissage entre 2016 et 2017

Entre 2016 et 2017, la tendance nationale est à une hausse de l'effectif global d'apprentis (+7,5 %).

Entre 2016 et 2017, seule la Guadeloupe connaît une baisse de son nombre d'entrées en apprentissage. Les dix-sept autres régions académiques enregistrent une croissance pouvant aller jusqu'à 15,6 % en France métropolitaine (Pays de la Loire) et atteint 43,7 % pour Mayotte.



Source : MEN-DEPP, Enquête SIFA

Poids de l'apprentissage dans le second degré en 2016 - 2017

Académie	Niveau V	Niveau IV	Ensemble
Paris	50,4%	24,2%	32,0%
Versailles	45,2%	13,3%	20,4%
Créteil	44,3%	10,4%	18,0%
Île-de-France	46,0%	13,8%	21,4%
France	53,4%	13,9%	25,5%

Source : RERS 2018

Apprentis du second degré : jeunes âgés théoriquement de 16 à 25 ans préparant un diplôme de niveau V (CAP, mention complémentaire ou autres diplômes de niveau V) ou de niveau IV (baccalauréat professionnel, brevet professionnel, brevet de maîtrise ou autres diplômes de niveau IV) dans le cadre d'un contrat de travail associant formation en entreprise et enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis. Des dérogations sur la limite d'âge sont possibles, en cas d'enchaînement de formations en apprentissage, de reprise d'un commerce et également pour les personnes reconnues en tant que travailleur handicapé.

Le poids de l'apprentissage dans les formations du second degré professionnel est très variable selon les académies et les niveaux de formation. La diversité observée d'une académie à l'autre, pour un niveau de formation donné, traduit un engagement régional différent en matière d'apprentissage. Le poids des apprentis du second degré est de 21,4 % en Île-de-France, soit 4 points inférieur à celui du national.

En Île-de-France, son poids varie, pour le niveau V, de 44,3 % dans l'académie de Créteil à 50,4% dans l'académie de Paris, pour le niveau IV, de 10,4 % dans l'académie de Créteil à 24,2 % dans l'académie de Paris.

Numéro région	Nom région	Taux d'emploi en 2015 de l'ensemble des sortants d'apprentissage, sept mois après leur sortie (en %)
01	GUADELOUPE	ns
02	MARTINIQUE	28,1
03	GUYANE	48,8
04	LA REUNION	36,8
06	MAYOTTE	ns
11	ILE-DE-FRANCE	63,1
24	CENTRE-VAL DE LOIRE	59,2
27	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	63,7
28	NORMANDIE	61,2
32	HAUTS-DE-FRANCE	57,9
44	GRAND EST	62,1
52	PAYS DE LA LOIRE	69,1
53	BRETAGNE	65,0
75	NOUVELLE-AQUITAINE	60,4
76	OCCITANIE	58,4
84	AUVERGNE-RHONE-ALPES	65,1
93	PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	56,1
94	CORSE	50,0
	France	61,5

Taux d'emploi en 2015 de l'ensemble des sortants d'apprentissage, sept mois après leur sortie

En 2015, 63,1 % des sortants d'apprentissage en Île-de-France sont en emploi sept mois après leur sortie.

Champ : France métropolitaine + DOM (hors Guadeloupe et Mayotte)
Sources : MENESR-DEPP, Enquête IPA 2015

INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES FRANCILIENS

SITUATION DES JEUNES FACE À L'EMPLOI

Taux d'activité des jeunes de 15 à 24 ans en 2015

Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante. (Insee)

DPT	Hommes	Femmes	Ensemble
75	36,5%	36,4%	36,5%
77	45,8%	40,4%	43,1%
78	39,9%	35,8%	39,7%
91	41,1%	38,2%	35,1%
92	35,6%	34,7%	36,1%
93	41,9%	38,2%	40,1%
94	38,7%	36,8%	37,7%
95	42,5%	38,1%	40,3%
IDF	40,0%	37,2%	38,6%
France	44,7%	38,4%	41,6%

Source : Insee RP 2015

Taux d'emploi des jeunes de 15 à 24 ans en 2015

Le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. Il peut être calculé sur l'ensemble de la population d'un pays, mais on se limite le plus souvent à la population en âge de travailler (généralement définie, en comparaison internationale, comme les personnes âgées de 15 à 64 ans), ou à une sous-catégorie de la population en âge de travailler (femmes de 25 à 29 ans par exemple). (Insee)

DPT	Hommes	Femmes	Ensemble
75	28,2%	29,3%	28,8%
77	33,3%	30,1%	31,7%
78	30,0%	27,7%	28,9%
91	30,0%	29,0%	29,5%
92	26,4%	27,5%	27,0%
93	26,5%	25,6%	26,1%
94	27,6%	27,7%	27,7%
95	29,5%	27,9%	28,7%
IDF	28,8%	28,2%	28,5%
France	31,7%	27,1%	29,5%

Source : Insee RP 2015

Chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans en 2017

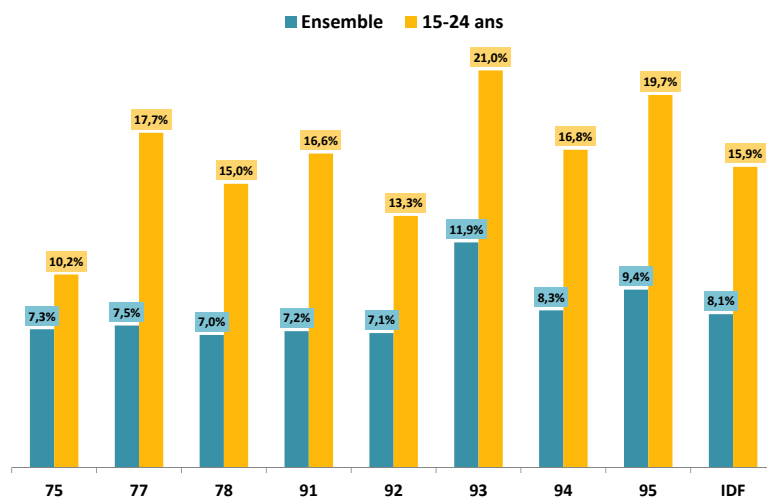
Au niveau national, le taux de chômage chez les jeunes atteint 21,6 % en 2017.

Le taux de chômage est le rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre de personnes actives. Il est calculé en moyenne sur le trimestre (taux de chômage trimestriel) ou sur l'année (taux de chômage annuel).

Selon le Bureau International du Travail (BIT), une personne est considérée comme chômeur si elle remplit simultanément les critères suivants :

- avoir 15 ans ou plus ;
- être sans emploi au cours d'une semaine précise, dite « semaine de référence » ;
- avoir effectué, au cours des quatre dernières semaines, une démarche active de recherche d'emploi (réponse à une petite annonce, inscription dans une agence d'intérim, etc.) ou avoir trouvé un emploi qui commence dans moins de trois mois ;
- être disponible pour travailler dans les deux semaines à venir.

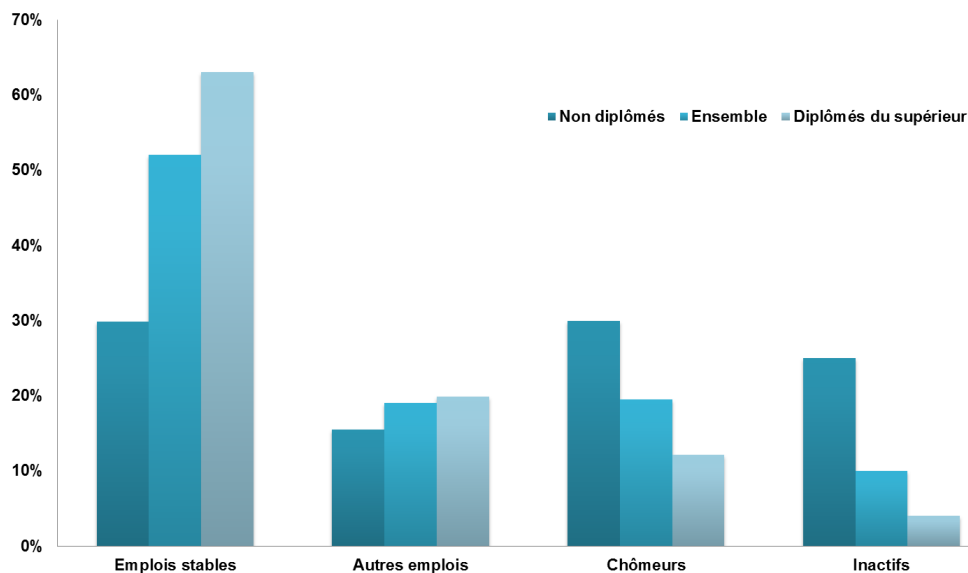
Un chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrit à Pôle Emploi (et inversement).



Source : Insee, taux de chômage localisés, enquête emploi DOM

Insertion professionnelle des jeunes en Île-de-France

Champ : jeunes de 15 à 29 ans non scolarisés
Source : Insee RP 2015



En Île-de-France, plus de 60 % des jeunes de 15 à 29 ans diplômés du supérieur ont un emploi stable. A contrario, 40 % de cette classe d'âge sont soit chômeurs, soit inactifs, soit en autres emplois (intérim, apprentissage, ...). Par ailleurs, près de 30 % des jeunes qui ne sont pas diplômés sont au chômage.

ENGAGEMENT DES JEUNES

DANS LE MONDE ASSOCIATIF

En Île-de-France, 34 % des jeunes font partie ou participent aux activités d'une association. Les jeunes franciliens se distinguent significativement de la moyenne nationale par leur choix de causes d'engagement. Ils auraient envie de s'engager ou de s'engager davantage pour des causes sur le domaine social, la solidarité (19 % vs. 17 %), la paix dans le monde (19 % vs. 14 %), la lutte contre les discriminations (17 % vs. 12 %) et l'action humanitaire, l'aide au développement (15 % vs. 13 %).

47 % donnent bénévolement du temps au sein d'une association ou d'une autre organisation.

Source : Baromètre Injep 2017

LE SERVICE CIVIQUE EN 2017

	75	77	78	91	92	93	94	95	IDF
Nombre de volontaires	5 275	663	831	983	701	1 306	1 037	595	11 391
	46%	6%	7%	9%	6%	11%	9%	5%	100%
Nombre de femmes	3 289	346	399	473	401	823	506	325	6 562
	62%	52%	48%	48%	57%	63%	49%	55%	58%
Nombre d'hommes	1 986	317	432	510	300	483	531	270	4 829
	38%	48%	52%	52%	43%	37%	51%	45%	42%

Source : DRJSCS IdF, données au 31/12/2017

Créé par la loi du 10 mars 2010, l'engagement de Service Civique permet aux jeunes de 16 à 25 ans (et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap) de s'engager en faveur d'un projet collectif en effectuant une mission indemnisée d'intérêt général en France ou à l'étranger, auprès d'une personne morale agréée (associations, collectivités, établissements publics, services de l'État...).

Depuis sa création en 2010, le service civique a touché plus de 48 000 jeunes en Île-de-France. En 2017, 11 391 jeunes volontaires se sont engagés. Entre 2016 et 2017, le nombre de volontaires annuel a augmenté de 23 %. Paris est le département qui recense près de la moitié des volontaires franciliens (46 %), suivi de très loin par la Seine-Saint-Denis (11 %). Le taux des autres départements varie entre 5 % et 9 %. La majorité des missions dans la région est réalisée par des femmes (58 %).

Recueil réalisé par la Mission d'Observation et d'Appui au contrôle

Catherine HIRSCHMULLER-TOUZE
Denisio MAGALHAES
Jean-Michel VOINOT

Directeur de rédaction

Babacar FALL
Directeur régional adjoint
Responsable de la Mission d'Observation et d'Appui au Contrôle

Directeur de publication

Eric QUENAULT
Directeur régional de la Jeunesse, des Sports
et de la Cohésion sociale d'Île-de-France



PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE

6-8 rue Eugène Oudiné - CS 81360 - 75634 Paris Cedex 13

01 40 77 55 00 - DRJSCS75@jscs.gouv.fr

<http://www.ile-de-france.drjscs.gouv.fr>